Simulation d'examen

QCM Drone STS - Examen CATS, 40 questions en 90 minutes!

Quizvds.it

NOM DE L'ÉLÈVE:	DATE ET HEURE:

01. En scénario STS-02, à quelle condition l'exploitant peut-il réaliser un vol hors vue (BVLOS) sans recourir à des observateurs de l'espace aérien ?

a) Si la distance horizontale du drone par rapport au télépilote ne dépasse pas 1 km et que le survol de personnes n'est pas raisonnablement attendu

b) Si la distance horizontale du drone ne dépasse pas 2 km, sans aucune autre condition

c) Uniquement si le drone vole à moins de 30 m de hauteur au-dessus d'un environnement peuplé

d) Le vol hors vue est interdit en STS-02 ; il n'est autorisé qu'en STS-01

02. Quelles sont les conditions pour opérer en dehors des scénarios standards ? 1) Notification d’exploitation 2) Autorisation d’exploitation 3) Accord d’exploitation 4) Certificat allégé d’exploitant LUC

a) 2 ou 4

b) 3 et 4

c) 1 ou 4

d) 2, 3 et 4

03. Une brise de mer est due :

a) au réchauffement plus rapide de la mer que de la terre

b) au réchauffement plus rapide de la terre que de la mer

c) en fin de nuit

d) au refroidissement de la mer par rapport à la terre

04. Les vols sur l'emprise d'un aérodrome doté d'un organisme de contrôle de la circulation aérienne :

a) Sont autorisés avec l'accord du contrôleur en service.

b) Sont autorisés jusqu'à une hauteur maximale de 100 mètres.

c) Sont autorisés jusqu'à une hauteur maximale de 50 mètres.

d) Nécessitent l'accord de l'organisme fournissant les services de la circulation aérienne sur l'aérodrome.

05. Sur le méridien de Greenwich, la distance entre les parallèles 43°30’N et 44°N est :

a) égale à la différence de longitude entre 043°30E et 044°E

b) égale à 30 NM

c) supérieure à 30 NM

d) inférieure à 30 NM

06. En STS-02, lorsque des observateurs de l'espace aérien (airspace observers) sont déployés, quelle est la distance horizontale maximale autorisée entre l'UAS et le télépilote ?

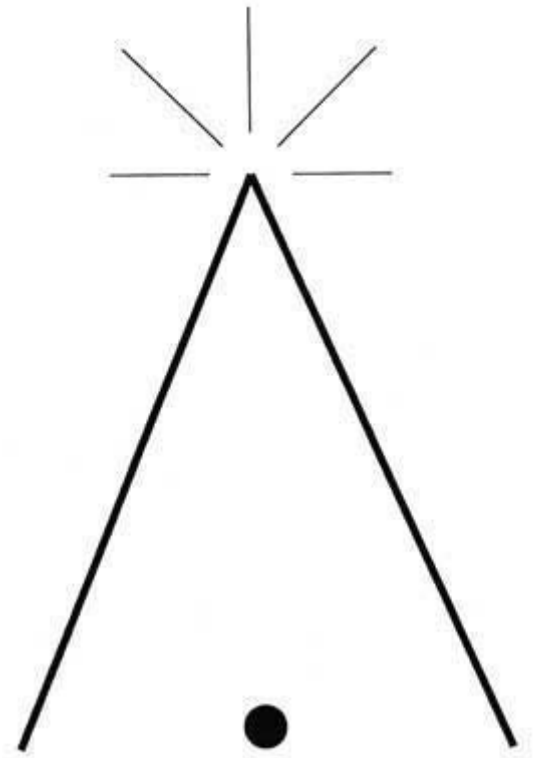
a) 1 km

b) 2 km

c) 5 km

d) 10 km

07. Le symbole en annexe indique un obstacle :



a) D'une hauteur comprise entre 300 ft et 500 ft.

b) D'une hauteur supérieure à 500 ft.

c) D'une altitude supérieure à 500 ft.

d) D'une altitude comprise entre 300 ft et 500 ft.

08. La checklist de préparation impose de vérifier les conditions météorologiques avant le vol. Au-delà des limites publiées par le constructeur, quel paramètre la procédure recommande-t-elle de comparer systématiquement aux limites opérationnelles du manuel d'utilisation ?

a) La vitesse du vent prévue, rafales comprises, au regard de la vitesse maximale admissible du drone

b) La pression atmosphérique au niveau de la mer (QNH) du jour

c) L'indice UV et le taux de pollen sur la zone

d) La déclinaison magnétique locale à corriger sur le compas

09. Quels sont les phénomènes particuliers observables sur un rotor en situation de portance ? 1) Un flux vertical descendant traversant le disque rotor est nécessairement présent 2) Un flux vertical descendant traversant le disque rotor n’est pas nécessairement présent 3) Un calage approprié du profil est nécessaire 4) Le calage est l’angle entre la corde du profil et le plan d’entraînement

a) 1 et 2

b) 1 et 3

c) 1, 3 et 4

d) 1

10. L'aire de manoeuvre d'un aérodrome est composée des : 1 aires de stationnement. 2 aires d'avitaillement. 3 aires d'entretien. 4 pistes. 5 taxiways..choisir la combinaison exacte la plus complète.

a) 1, 2, 3, 4, 5.

b) 1, 2, 3.

c) 1, 4, 5.

d) 4, 5.

11. Quelles sont les propositions exactes sur le vol d’un drone multirotor en vol stationnaire ? 1) Plus la masse du drone est grande, plus la puissance fournie par la batterie est grande 2) La masse du drone n’intervient pas de manière significative sur la puissance nécessaire 3) Plus la masse volumique de l’air est faible, plus la puissance nécessaire est grande 4) La masse volumique de l’air n’intervient pas sur la puissance nécessaire

a) d) 2 et 4

b) a) 1 et 3

c) b) 1 et 4

d) c) 2 et 3

12. En STS-02, lorsque le vol hors vue (BVLOS) est effectué avec des observateurs de l'espace aérien, quelle est la distance horizontale maximale autorisée entre le drone et le télépilote ?

a) 2 km

b) 1 km

c) 500 m

d) 5 km

13. Que doit faire le télépilote si le maintien de l’UAS à l’intérieur des limites du domaine de vol est impossible ? 1) Couper les moteurs 2) Activer le dispositif de protection des tiers 3) Activer la caméra

a) 2

b) 2 et 3

c) 1 et 2

d) 1

14. Dans la procédure relative à l’atterrissage, le télépilote doit principalement :

a) confier l’approche finale au mode automatique de retour au point de décollage sans surveillance.

b) atterrir à l’endroit le plus proche du télépilote, sans tenir compte de l’état du sol.

c) anticiper l’approche et empêcher l’entrée de tiers dans la zone.

d) régler la vitesse de descente au maximum pour réduire le temps d’exposition au vent.

15. En STS-02 (environnement à faible densité de population), à quelle distance horizontale maximale du télépilote l'UAS peut-il être exploité lorsqu'aucun observateur de l'espace aérien n'est déployé ?

a) 1 km

b) 500 m

c) 2 km

d) 5 km

16. Parmi les éléments suivants liés à la traçabilité et à l'exploitation en catégorie spécifique (STS), lesquels l'exploitant doit-il être en mesure de présenter à la DGAC en cas de contrôle ? 1) La déclaration d'exploitation et son accusé de réception 2) Le carnet de vol des UAS et les enregistrements de maintenance 3) Les attestations de compétence (théorique et pratique) des télépilotes 4) Le manuel d'exploitation à jour

a) 2 et 3 uniquement

b) 1, 2 et 4 uniquement

c) 1, 3 et 4 uniquement

d) 1, 2, 3 et 4

17. En zone peuplée, vous faites évoluer un aéronef télépiloté dont la masse est 4 kg. La hauteur du vol ne dépassera pas 20 mètres. La vitesse horizontale maximale sera de 3 m/s. Le rayon de sécurité minimal autour de l'aéronef télépiloté est :

a) 10 m.

b) 12 m.

c) 30 m.

d) 6 m.

18. En associant, à votre décision ou à votre jugement, plusieurs informations que vous recoupez :

a) vous adoptez une bonne méthode mais qui est peu utilisée car trop longue

b) vous adoptez une bonne méthode pour détecter d’éventuelles erreurs

c) vous adoptez une mauvaise méthode qui risque de vous faire commettre des erreurs

d) vous multipliez les risques d’erreurs dans l’interprétation des informations

19. Une zone P (Prohibited / interdite) figurant sur la carte OACI impose au télépilote :

a) L'interdiction absolue d'y évoluer : la pénétration est proscrite en permanence dans les limites publiées

b) Une simple obligation de contact radio avant d'y pénétrer

c) Une pénétration libre tant que la hauteur de vol reste inférieure à 50 m

d) Une autorisation systématique dès lors qu'un transpondeur est actif

20. Quelles sont les propositions exactes à propos du dispositif de retour vidéo ? | 1) Son débit d'information est supérieur à celui du contrôle commande du drone | 2) Son débit d'information est inférieur à celui du contrôle commande du drone | 3) Sa portée est souvent supérieure à celle du contrôle commande du drone | 4) Sa portée est souvent inférieure à celle du contrôle commande du drone

a) 2 et 4

b) 1 et 3

c) 2 et 3

d) 1 et 4

21. Quelles sont les propositions exactes sur le magnétomètre ? 1) La précision de la mesure du cap augmente lorsque la latitude augmente 2) La précision de la mesure du cap diminue lorsque la latitude augmente 3) La précision de la mesure du cap est indépendante de la latitude 4) La précision de la mesure du cap dépend de la longitude

a) 3

b) 1 et 4

c) 3 et 4

d) 2

22. Les cellules de l'oeil qui permettent la vision de nuit sont :

a) Les cônes.

b) Les plaquettes.

c) L'iris.

d) Les bâtonnets.

23. L'indication du compas est perturbée (Choisir la combinaison exacte la plus complète) : 1 - dans la turbulence. 2 - en virage. 3 - par la déclinaison magnétique. 4 - pendant une accélération.

a) 2, 3 et 4.

b) 1, 2 et 3.

c) 1, 3 et 4.

d) 1, 2 et 4.

24. La "plage de centrage" comporte une limite arrière au-delà de laquelle :

a) Les gouvernes d'inclinaison ne sont plus efficaces.

b) L'appareil est considéré comme trop instable pour permettre le vol.

c) La gouverne de profondeur est en butée et ne permet plus de maintenir le palier.

d) Les gouvernes de lacet ne sont plus efficaces.

25. Le télépilote qui surestime ses capacités est considéré comme :

a) perspicace ou lucide

b) macho ou autoritaire

c) mégalomaniaque ou invulnérable

d) anti-autoritaire ou rebelle

26. Quelles sont les propositions exactes à propos des mesures en réduction de risque ? 1) La ségrégation du trafic est une mesure de prévention vis-à-vis du risque d'abordage avec les aéronefs habités 2) La ségrégation du trafic est une mesure de protection vis-à-vis du risque d'abordage avec les aéronefs habités 3) Le dispositif de protection des tiers est une mesure de prévention vis-à-vis des dommages au sol 4) Le dispositif de protection des tiers est une mesure de protection vis-à-vis des dommages au sol

a) 2 et 4

b) 1 et 3

c) 1 et 4

d) 2 et 3

27. Pour caractériser le risque au sol d'un drone de classe C6 à sa vitesse maximale autorisée, la réglementation européenne retient une valeur de référence d'énergie cinétique transmissible au corps humain de l'ordre de :

a) 80 J

b) 34 kJ

c) 95 J

d) 3 kJ

28. En STS-02, quelle est la distance horizontale maximale admissible entre l'UAS et un observateur de l'espace aérien, afin que celui-ci puisse remplir efficacement sa fonction de détection du trafic aéronautique ?

a) 500 m

b) 1 km

c) 2 km

d) 5 km

29. Un thalweg est :

a) Un axe de hautes pressions.

b) Une étendue où la pression atmosphérique varie peu.

c) Un axe de basses pressions.

d) Le centre d'un anticyclone.

30. Un drone de 5 kg subit une panne et atteint le sol à 20 m/s. Quelle est l'énergie cinétique à l'impact (Ec = ½·m·v²) ?

a) 500 J
b) 1000 J
c) 100 J
d) 2000 J

31. La fréquence de détresse aéronautique est :

a) 130,000 MHz
b) 121,500 MHz
c) 123,450 MHz
d) 123,500 MHz

32. Quelles sont les propositions exactes à propos du pilotage du drone à voilure fixe ?

a) La puissance fournie au drone est égale à la puissance moteur
b) La puissance fournie au drone est égale à la traction de l’hélice
c) La puissance fournie au drone est le produit de la traction par la vitesse-air
d) La puissance fournie au drone est le produit de la traction par la vitesse-sol

33. Le champ visuel humain présente des ouvertures horizontale et verticale dont les valeurs respectives sont d'environ :

a) 160° et 90°.
b) 90° et 160°.
c) 200° et 130°.
d) 130° et 200°.

34. Quelles sont les propositions exactes concernant les RTBA ? 1) Elles sont représentées par un tiret épais de couleur rouge 2) Elles sont représentées par un tiret épais de couleur bleue 3) Leur activation est présentée sur le site du SIA cartes AZBA 4) Ce sont des zones d’entraînement à très grande vitesse et basse altitude

a) 2 et 3
b) 2, 3 et 4
c) 1, 3 et 4
d) 1 et 3

35. Si les conditions changent pour un incident mineur, quelle action réduit le mieux le risque au sol ?

a) Reprendre la mission immédiatement tant que l’UAS répond encore aux commandes.

b) Se contenter d’un contrôle visuel à distance sans approcher l’aéronef.

c) Consigner l’incident dans le journal de bord et poursuivre le vol prévu.

d) Inspecter l’UAS et réviser les mesures d’atténuation avant de redécoller.

36. Quelles sont les propositions exactes sur un profil en situation de portance ? 1) Le différentiel de vitesse du vent relatif entre l’extrados et l’intrados est en lien direct avec la portance 2) Le frottement visqueux a un lien avec la traînée 3) La vitesse induite a un lien avec la traînée

a) b) 1 et 2

b) d) 1, 2 et 3

c) a) 2 et 3

d) c) 2

37. Dans la troposphère, la décroissance moyenne de température avec l'altitude est de :

a) 6,5°C par 1000 ft.

b) 2°C par 1000 m.

c) 0,65°C par 1000 ft.

d) 6.5°C par 1000 m.

38. Il y a inversion de température lorsque la température :

a) Décroît avec l'altitude.

b) Reste constante lorsque l'altitude varie.

c) Croît avec l'altitude.

d) Diminue lorsque la pression diminue.

39. Le symbole rouge situé au bout de la flèche noire indique :



a) Une installation portant une marque distinctive.

b) Une balise "locator" à longue portée.

c) Un obstacle.

d) Un aérodrome d'Etat.

40. Quelle est la limite verticale de vol d’un drone au-dessus d’une antenne de hauteur 110 m ? 1) Hauteur par rapport au sol 150 m 2) Hauteur par rapport au sol 125 m 3) Hauteur par rapport au sommet de l’antenne 40 m 4) Hauteur par rapport au sommet de l’antenne 15 m 5) Hauteur par rapport au sommet de l’antenne 260 m

a) 5

b) 1 et 3

c) 3

d) 2 et 4

Simulation d'examen

QCM Drone STS - Examen CATS, 40 questions en 90 minutes!

Quizvds.it

Grille de Réponses

Comparez vos réponses avec la grille suivante et notez votre score !

01: **A**	02: **A**	03: **B**	04: **D**
05: **B**	06: **B**	07: **A**	08: **A**
09: **C**	10: **D**	11: **B**	12: **A**
13: **C**	14: **C**	15: **A**	16: **D**
17: **A**	18: **B**	19: **A**	20: **D**
21: **D**	22: **D**	23: **D**	24: **B**
25: **C**	26: **C**	27: **B**	28: **B**
29: **C**	30: **B**	31: **B**	32: **C**
33: **C**	34: **C**	35: **D**	36: **B**
37: **D**	38: **C**	39: **A**	40: **D**

Visitez le site et téléchargez nos applications pour iPhone, iPad et Android ! Quizvds.it

Simulation d'examen

QCM Drone STS - Examen CATS, 40 questions en 90 minutes!

Quizvds.it

Formulaire de Réponses

Utilisez ce formulaire pour cocher vos réponses

01:	02:	03:	04:
05:	06:	07:	08:
09:	10:	11:	12:
13:	14:	15:	16:
17:	18:	19:	20:
21:	22:	23:	24:
25:	26:	27:	28:
29:	30:	31:	32:
33:	34:	35:	36:
37:	38:	39:	40:

Visitez le site et téléchargez nos applications pour iPhone, iPad et Android ! Quizvds.it